

Services à domicile et collectes de fonds : attention aux arnaques !

Chaque année au printemps, la police déplore de nombreuses plaintes relatives à des escroqueries, perpétrées sur le domaine public ou à domicile, et dont les aînés sont la cible privilégiée. Rappel des principaux conseils de prévention.

Arnaques à domicile

Le retour des hirondelles s'accompagne souvent de celui des services à domicile, notamment nettoyages de façades, toits et volets de maisons individuelles, proposés par des personnes itinérantes. Les aînés sont la principale cible de personnes malintentionnées, qui proposent des tapis ou des travaux d'entretien à des prix surfaits. Or, le travail n'est généralement pas conforme à la prestation convenue, et peut même provoquer des dégâts importants sur la faune et la flore (pollution à l'eau de Javel notamment). En outre, il arrive que les protagonistes en profitent pour dérober de l'argent et des objets de valeur ou qu'ils s'éclipsent avant d'avoir commencé le travail, lorsqu'ils ont obtenu une avance pécuniaire.

Fausses collectes de fonds

Le plus souvent dans la rue, sur les parkings ou les terrasses, mais aussi directement à votre domicile, seuls ou à plusieurs, des individus prétendent récolter des fonds pour une association, fictive ou usurpée. Certains se font passer pour handicapés, notamment sourds-muets, ou brandissent un papier à en-tête d'une association bien connue, telle qu'*Amnesty International* ou *Croix-Rouge Suisse*. Or, il s'agit d'un trafic dont les démarcheurs ne profitent généralement pas eux-mêmes, contraints de remettre l'argent récolté à des organisations criminelles.

Nos conseils

- **Ne laissez pas entrer des inconnus dans votre logement!** Un ouvrier doit avoir pris rendez-vous avant de venir chez vous!
- Sauf avis préalable en bonne et due forme ou confirmation d'une entreprise reconnue, **refusez toute proposition**, aussi avantageuse soit-elle en apparence.
- En cas de doute, **exigez les coordonnées de l'entreprise** et renseignez-vous immédiatement auprès de la société indiquée.
- **N'entrez pas en matière avec ces personnes** même pour discuter; le dialogue sert à vous distraire!
- **Fermez systématiquement votre porte à clef**, que vous soyez chez vous ou non.
- **Ne conservez à votre domicile qu'un minimum d'argent et d'objets de valeur.**

Police cantonale vaudoise — Direction prévention et communication
Centre de la Blécherette, 1014 Lausanne
tél + 41 21 644 81 90 — fax +41 21 644 80 29
e-mail: presse.police@vd.ch — web: www.police.vd.ch



POLICE CANTONALE
COMMUNIQUE DE PRESSE

- Si vous faites l'objet d'une sollicitation douteuse, **relevez le maximum de détails et signalez rapidement le cas à la police** via le 117.
- **Parlez-en autour de vous**, en particulier aux aînés de votre entourage.

Lausanne, le 19 avril 2017

Arnold Poot, commissaire, répondant presse
Chef Division prévention criminalité

Renseignements : tél. 021 644 80 27 – 078 601 57 84

Police cantonale vaudoise — Direction prévention et communication
Centre de la Blécherette, 1014 Lausanne
tél + 41 21 644 81 90 — fax +41 21 644 80 29
e-mail: presse.police@vd.ch — web: www.police.vd.ch

Rejoignez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#)
Téléchargez [notre application mobile](#)
www.votrepolice.ch, www.police.vd.ch